

Direction de l'Éducation et des Collèges
Service Administratif et Financier
Affaire suivie par Cyndie Chambon
Mail cyndie.chambon@valdemarne.fr
☎ 01.56.72.88.34
📠 : 01.56.72.88.66

Collège « ROMAIN ROLLAND »
36 RUE JEAN-BAPTISTE RENOULT
94200 IVRY-SUR-SEINE

DEC/SAF 2020 n° 311-D
Créteil le **30 SEP. 2020**

OBJET : Notification subvention complémentaire relative à la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets

Madame la Principale, Monsieur le Principal,

Conformément à la délibération n° 2019- 9-21 du 11 juin 2019, j'ai le plaisir de vous informer que la Commission permanente du Conseil départemental a décidé d'accorder à votre établissement une subvention complémentaire de 10 825,55 € relative à la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets.

Dans le cas où la totalité de la subvention ne serait pas utilisée, l'excédent figurant au compte financier devra être impérativement reporté sur le même objet, afin de respecter l'affectation des crédits décidée par l'assemblée départementale.

Je vous remercie de porter ces informations à la connaissance du Conseil d'Administration.

Cette notification devra être transmise à votre agence comptable.

Votre gestionnaire administratif et financier est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Principale, Monsieur le Principal, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil Départemental

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Cheffe du Service Administratif et Financier

Emilie PETIT

Pour tout courrier :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Hôtel du département
Direction de l'éducation et des collèges – Service administratif et financier
94054 – Créteil Cedex

 **3994** Call me app local

 **valdemarne.fr**